



LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU SEIZE JUILLET**

DEUX MILLE VINGT

Affaire 14-160720

Budget principal de la Ville / Affectation du résultat constaté au Compte Administratif 2019 sur le budget 2020

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **10 JUILLET 2020** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **28**

Absent (s) : 00

Procuration (s) : 01

Total des votes : 29

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



L'an deux mille vingt le **SEIZE JUILLET à DIX SEPT HEURES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal - Sophie ARZAL conseillère municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Néant

PROCURATION(S) : Sandra GRONDIN conseillère municipale à Jean-Claude DAMOUR

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM14-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Affaire 14-160720

Budget principal de la Ville / Affectation du résultat constaté au Compte Administratif 2019 sur le budget 2020

1. Présentation générale et contexte

Le Compte Administratif 2019 du Budget Principal, voté le 16 juillet 2020, a constaté un résultat cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2019 égal à 1 032 103,37 euros.

Ce résultat de fonctionnement ayant été approuvé, il convient maintenant de l'affecter sur le budget 2020. L'affectation ne vise que le résultat cumulé de la section de fonctionnement, le solde cumulé d'investissement fait obligatoirement l'objet d'une inscription en dépense d'investissement au compte 001 pour un montant de - 1 657 932,52 euros.

Le solde des restes à réaliser d'investissement 2019, reporté sur le budget 2020 s'élève à 958 672,80 €. Compte tenu de ces restes à réaliser, la section d'investissement présente donc un besoin de financement d'un montant cumulé de 699 259,72 €.

Le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé 2019 selon le tableau d'affectation suivant :

Affectation du résultat constaté au CA 2019	Montants en €
Résultat de fonctionnement 2019 à affecter	1 032 103,37
Besoin de financement de la section d'investissement	699 259,72
Affectation proposée :	
<ul style="list-style-type: none">Affectation en recette en section d'investissement au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement	699 259,72
<ul style="list-style-type: none">Affectation du solde en section de fonctionnement (inscription au compte 002)	332 843,65

Enfin, compte tenu de la reprise des résultats 2019 des régies eau potable et SPANC transférés dans le budget principal, il est présenté ci-dessous une agrégation comptable des inscriptions relatives à l'affectation du résultat du budget principal et à la reprise des résultats des budgets transférés

Vision agrégée de l'affectation du résultat 2019 du budget principal et de la reprise des résultats 2019 des régies d'eau potable et du SPANC	Compte R 002	Compte D 001
Résultat de fonctionnement du budget principal	332 843,65	
Résultat d'exploitation du budget de la régie eau potable	1 329 909,39	
Résultat d'exploitation du budget de la régie SPANC	- 42 677,08	
Résultat d'investissement du budget principal		1 657 932,52
Résultat d'investissement du budget de la régie eau potable		- 250 488,04
Résultat d'investissement du budget de la régie SPANC		-35 995,62
TOTAL	1 620 075,96	1 371 448,86

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM14-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

De valider les propositions d'affectation du résultat 2019 du budget principal sur le budget primitif 2020 ;

De prendre acte du tableau d'agrégation de cette affectation avec la reprise des résultats 2019 des budgets annexes de l'eau et du SPANC. Ces montants cumulés sont inscrits au BP primitif 2020.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, par **21 voix POUR** (Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal) , **8 CONTRE** (Sophie ARZAL conseillère municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal)

VALIDE les propositions d'affectation du résultat 2019 du budget principal sur le budget primitif 2020 ;
PREND ACTE du tableau d'agrégation de cette affectation avec la reprise des résultats 2019 des budgets annexes de l'eau et du SPANC. Ces montants cumulés sont inscrits au BP primitif 2020.
AUTORISE le maire, ou en son absence, l'élu délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

  **Johnny PAYET**

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM14-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020